



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Séminaire

DATE
1^{er} juillet 2016

LIEU
**Espace Hamelin
13-17, rue de l'Amiral
Hamelin
75116 – PARIS**

PARTICIPATION
550 € HT

INSCRIPTION
www.eifr.eu

CONTACT
**contact@eifr.eu
01 70 98 06 53**

FORMATION
Nos séminaires sont imputables sur le budget de la formation professionnelle. L'EIFR est organisme de formation agréé sous le numéro 11 75 45062 75.

Blockchain en actions : usages et limites

Le concept de la blockchain est maintenant connu : nouvelle architecture de bases de données décentralisées, nouvelle approche d'un tiers de confiance « éclaté », nouvelle répartition du travail se passant d'intermédiaires et de fonctions centrales...

Le *spaghetti network* -hier symbole du désordre- devient enfin un modèle en termes de sécurité et de coûts. Cette nouvelle technologie défie la finance dans sa vocation première d'intermédiaire. A l'évidence si la révolution est en marche, son point d'aboutissement reste inconnu car de nombreuses hypothèses juridico-techniques sont à lever pour en évaluer l'ampleur. 2016 n'étant plus dans la théorie, mais bien dans la pratique, il est impératif de mieux comprendre et de lever la confusion. La mise en œuvre de la blockchain dans la finance se fait par tâtonnements, sur des cas d'usage et des cas réels à partir desquels de nouvelles logiques d'activité « transactions driven » sont testées. On y reconstitue des soldes/positions à la demande et les nouveaux business models deviennent plus informatiques « intensive » avec moins/absence de back office. Ces use cases permettront de mieux comprendre le lien entre cette technologie de base de données sécurisée et une dématérialisation totale du « travail » anciennement associé... (Back offices centraux). Ces premiers cas concrets mettent également au jour la nature des limites tant quantitatives et fonctionnelles qui existent aujourd'hui, que juridiques et réglementaires (propriété des données, comptabilité classique en partie double comme socle du droit de propriété des titres, surveillance des marchés...).

A la suite du travail académique de l'ILB, ce séminaire est résolument tourné vers des cas d'usage concrets (par exemple le lien entre le nouveau modèle des bons de caisse et des « mini-bons », les échanges de titres non coté), véritables leçons opérationnelles pour s'approprier avec pragmatisme les développements potentiels de cette nouvelle réalité.

OBJECTIFS

- Comprendre les différences d'application entre blockchain publique et privée
- Etudier des cas d'usage avec leurs bénéfices/limites
- Entendre l'avis du régulateur sur cette technologie nouvelle
- Echanger avec des professionnels avertis

PUBLIC VISÉ

- Directions générale, stratégie financière, commerciale
- Régulateurs
- Avocats, conseils
- Sociétés de gestion – Assureurs





PROGRAMME

8h15	Accueil Café	
8h30	Introduction	Edouard-F de Lencquesaing , Président, EIFR
8h40	1. <u>Principes généraux, enjeux et limites</u>	Thibaut de Lajudie , Associé, Ailancy
9h10	2. <u>Enjeux stratégiques et approche pragmatique</u>	Pierre Davoust , Deputy Head of Housing Financing - Direction générale du Trésor
	Initiative publique et cas des bons de caisse et mini-bons	
9h40	3. <u>Les pistes technologiques pour contourner les limites des Blockchain publiques</u>	Pierre Porthaux , cofondateur et président, Blockchain solutions
	→ modalités de consensus, identification des participants, audit & contrôles, volumes...	
10h10	4. <u>Uses cases et éléments de business models</u>	Thibaut de Lajudie , Associé, Ailancy
	- Des uses cases théoriques aux uses cases concrets	
10h25	- Réflexions sur enjeux économique et illustration par cas d'usage dans le métier titres	Philippe Ruault , Chief Digital Office, BNP Paribas Securities Services
10h55	Pause	
11h10	5. <u>Problématiques juridiques</u>	Pierre Storrer , Avocat, Kramer-Levin
11h45	6. <u>Identification des questions de régulation</u>	Antoine Bargas , Chargé de mission Post- marché, AMF
12h15	- Cas d'usages génériques à des usages sur mesure	Richard Caetano , Cofondateur et DG, Stratumn
12h 45	Conclusion	Edouard-F de Lencquesaing , Président, EIFR
13h00	Les échanges se poursuivent	

- Avec la présence de **Laurent Leloup**, président de **FRANCE BLOCKTECH**



BIOGRAPHIES



Thibaut de Lajudie

Associé, AILANCY

Thibaut de Lajudie est associé chez Ailancy, un cabinet de conseil en organisation et management dédié au le secteur de la banque et de l'assurance. Thibaut s'est spécialisé dans l'accompagnement des établissements du secteur financier, notamment auprès des acteurs de la filière titres. Il anime au sein d'Ailancy la practice Services d'Investissements. Il connaît particulièrement les enjeux en matière réglementaire, de positionnement, d'organisation, d'optimisation des processus et d'amélioration de la performance des systèmes d'information.



TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE



Pierre DAVOUST

Adjoint au chef du bureau « épargne et marchés financiers », Direction générale du TRESOR

Pierre Davoust est adjoint au chef du bureau « épargne et marchés financiers » de la direction générale du Trésor. A ce titre, il est notamment en charge de l'Union des marchés de capitaux, du secrétariat du Comité Place de Paris 2020 et des dossiers relatifs aux infrastructures de marché et de post-marché.

Il était auparavant adjoint au chef du bureau « financements d'intérêt général », où il était en charge de la gestion de l'épargne réglementée (livret A, etc.) et des relations de l'Etat avec la Caisse des dépôts et consignations.

Pierre est diplômé de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole d'économie de Paris et de l'Ecole des Ponts Paristech.



Blockchain solutions



Pierre PORTHAUX

Cofondateur et Président, BLOCKCHAIN SOLUTIONS

Pierre est président et co-fondateur de Blockchain Solutions.

Pierre est expert de la technologie blockchain et des ses applications (design de solutions, architecture, développement).

Précédemment, Pierre a créé la société Emergence Lab, un éditeur de logiciel, dans lequel il a développé la première plateforme de trading quantitative de cryptomonnaies et cumule plus de 10 ans d'expérience en tant que trader dérivés chez Calyon, Natixis, Commerzbank, Millenium Capital et Nomura.

Pierre est ingénieur (ISEP) et détient un mastère en techniques financières (ESSEC).



BNP PARIBAS

The bank for a changing world



Philippe RUAULT

Chief Digital Office, BNP Paribas Securities Services

Joined BNP Paribas Securities Services in May 2001 running projects and product development in the clearing, settlement and custody area. He has been successfully developing new client solutions, such as Banks and Brokers Outsourcing and global clearing and settlement, for BNP Paribas since 2004. Philippe Ruault moved to London in September 2009 to take over the role of head of financial intermediaries in the UK. He was appointed global Head of Products for Local Clearing, Settlement, Custody in September 2011. In September 2014, he was appointed Head of Clearing and Custody Solutions unit, comprising clearing and direct custody products, global network management and global custody product. In Mai 2016, Philippe has taken over the the responsibility of the Innovation and New Digital Business Lab for Securities Services. Philippe is a member of the BNP Pariabs Securities Services Executive Committee.

He started his career at JP Morgan in 1992 before moving to Accenture in 1995 as a senior consultant in business integration. In 1998, he joined PricewaterhouseCoopers Management Consultants as a manager in brokerage and retail banking consulting practice



KRAMER LEVIN



Pierre STORRER

Avocat, KRAMER LEVIN

Pierre Storrer a rejoint le département Banque & Finance du bureau parisien de Kramer Levin en qualité de conseil en 2014.

Spécialisé en droit bancaire (réglementation et régulation bancaire, opérations de banque) et en droit des moyens et services de paiement (réglementation des paiements électroniques – SEPA, DSP, DME 2 –, régime prudentiel des établissements de paiement et de monnaie électronique, lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme), il assiste à cet égard les opérateurs nationaux et internationaux, établissements bancaires et alternatifs (établissements de paiement et de monnaie électronique), sites de e-commerce et plates-formes internet. Il les accompagne tant sur le plan réglementaire que prudentiel, en lien direct avec l'ACPR (agréments, autorisations, réglementation).

Au cours de sa carrière tant en cabinet qu'en entreprise, Pierre Storrer a développé une expertise privilégiée en droit des paiements, assurant l'accompagnement et la validation juridiques des nouvelles offres et produits déployés par la banque en relation étroite avec les régulateurs (Banque de France, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) et institutions de place (Fédération Bancaire Française, Groupement des Cartes Bancaires).

A l'initiative de la création début 2013 à la Revue Banque d'une chronique inédite d'actualité en droit des moyens et services de paiement, il assure mensuellement sa rédaction à destination des praticiens. Il est membre du Conseil des études de l'Université Paris II-Assas, de l'Association nationale des juristes de banque (ANJB), de l'Association Trans Europe Experts (TEE, réseau européen d'experts en droit) et de l'Association des Experts Européens en Systèmes de Transactions Électroniques (EESTEL). Il est par ailleurs l'auteur d'un ouvrage Droit de la monnaie électronique, paru chez Revue Banque Éditions, Collection Droit. Enfin, il est Chargé de Conférences en Master 2 Droit du commerce électronique et de l'économie numérique de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.



Antoine BARGAS

Chargé de mission Post- marché, AMF

Antoine Bargas est chargé de mission au sein de la Direction de la Régulation et des Affaires internationales (DRAI) de l’Autorité des Marchés Financiers (AMF), où il travaille sur la régulation du post-marché (contreparties centrales, compensation des dérivés, dépositaires centraux de titres, Blockchain et opérations de financement sur titres). Auparavant, Antoine a travaillé au Parlement européen et dans une banque italienne, Intesa Sanpaolo, sur les règlements européens relatifs au post-marché. Antoine est diplômé de Sciences Po (Paris), l’Université Bocconi (Milan) et du Collège d’Europe (Bruges).



Richard CAETANO

Cofondateur et DG, STRATUMN

Richard Caetano is a software designer from California. After working 10 years with large enterprises and 6 years with digital startups, he discovered the Bitcoin white paper in 2011 and decided to focus exclusively on the underlying technology, the blockchain. Since then, he launched several bitcoin apps, published the book 'Learning Bitcoin' and launched Stratumn in Paris France to focus on building tools to enable blockchain development in the enterprise.



**FRANCE
BLOCKTECH**



Laurent LELOUP

Président, France BLOCKTECH

Laurent Leloup a fondé Finyear, quotidien leader en transformation finance & digital sur la cible des cadres & décideurs financiers.

Le groupe, né en 2007, publie un quotidien digital, 6 lettres mensuelles digitales métiers, un magazine trimestriel digital et de nombreux événements.

En, 2016 Laurent a co-fondé aeDeus Group, vaste projet autour de la blockchain, des objets connectés et de l'intelligence artificielle.

Il est depuis mars 2016 président de France Blocktech, l'association de l'écosystème blockchain français



Edouard-François de LENCQUESAING

Président, EIFR

Edouard-François de LENCQUESAING, président de l'EIFR (European Institute of Financial Regulation), en a accompagné son évolution depuis son origine en 2008. Depuis 2002, il s'est consacré aux défis de l'Europe et de l'industrie financière via PARIS-Europlace (qu'il a quitté en 2015) et du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION qu'il a contribué à créer. Il participe à de nombreuses initiatives pour faire des Centres financiers européens ou dans le monde des lieux où réconcilier concrètement la finance et l'économie réelle autour de « best practices » compatibles si ce n'est convergentes et autour d'une « smart regulation » fondée sur une confiance structurelle entre régulateurs et régulés.

Il a débuté sa carrière comme consultant chez Accenture en 1975 puis a rejoint le CCF en 1980 où il est devenu Conseiller de la direction générale.

En tant que Directeur central au CCF, il était en charge des métiers de banque de transaction (conservation des titres et systèmes de paiements) ainsi que des systèmes d'information et des services de logistique.

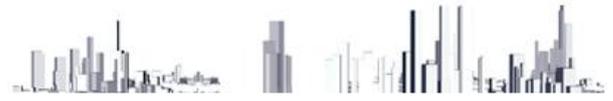
Par ailleurs, il a présidé des filiales d'administration de Fonds et d'épargne salariale et était administrateur de l'UBP.

Très impliqué dans les systèmes de Place, il était administrateur en particulier de la SICOVAM, de la CRI, du SIT et de SWIFT et président du Club des 10 (établissements de conservation des titres), vice-président de l'AFTI et membre de ISSA. Il a été administrateur d'EUROCCP.

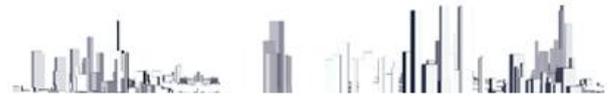
Il est membre des comités stratégiques des LABEX REFI et ILB. Au sein de la French American Foundation, il anime un groupe de travail sur les conditions de convergence US-France-Europe. Il a créé sa société de consulting NETMANAGERS en 2003 et est impliqué dans diverses initiatives de Business Angel.

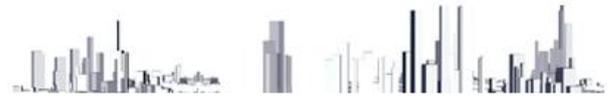
Il est capitaine de frégate de réserve et ex- adjoint au maire d'une commune rurale du Pas-de-Calais.

Il est délégué départemental du Pas-de-Calais pour l'Ordre de Malte France.



NOTES







PRESENTATION EIFR

Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





CHIFFRES CLES

En 2015, l'EIFR aura organisé au total **33 évènements** et rassemblé **1750 personnes** :

- 10 Séminaires : 615 participants
- 15 Matinales : 810 participants
- 8 Ateliers : 330 participants
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 16 Conférences internationales : 120 participants, à Paris, Moscou, New York, Francfort, Washington, Lyon, Sotchi, Cracovie, Londres, Bruxelles, Rome

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de **190 évènements** et touché plus de **10.000 participants**.

CALENDRIER

Matinale – Quelle approche pour réguler le Shadow Banking ? France vs Irlande	16 septembre 2016 Paris
Atelier – Le modèle de reporting bancaire autrichien : créateur de valeur ?	20 septembre 2016 Paris

INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes règlementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.

